N/Réf : JC/A125.3/23.153

Affaire : VILLEFONTAINE
Rue du 8 mai 1945
Cadastre section AM n°75 76 et 77

Edition 3 octobre 2023

DOSSIER D'ENQUETE

- Préambule
- Notice explicative
- Plan de situation IGN
- Plan de situation GEOFONCIER
- Extrait cadastral
- Plan parcellaire
- Liste des propriétaires
- Plan de division foncier
- Photographies
- Document d'arpentage projeté
- Projet d'aménagement

PREAMBULE

Le présent DOSSIER D'ENQUETE a été dressé à la requête de :

La COMMUNE DE VILLEFONTAINE domiciliée à l'Hôtel de Ville, place Pierre Mendès France 38093 Villefontaine, représentée par son maire Monsieur Patrick NICOLE-WILLIAMS

Dans le cadre d'un projet d'aménagement au centre village, avec la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTE DE L'ISERE CAPI, LA COMMUNE DE VILLEFONTAINE souhaite créer sur des emprises privées en limite du bâti devant les commerces rue du 8 mai 1945 [coiffeur, tabac, pizza à emporter] des trottoirs et emplacements de stationnement.

Pour compenser la suppression des emplacements de stationnement existants sur ces emprises privées, la COMMUNE DE VILLEFONTAINE souhaite attribuer aux commerces concernés des nouveaux emplacements de stationnement à aménager sur sa parcelle cadastrée section AM n°74 à usage actuel de parking public.

Ces échanges fonciers ne portent pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation du quartier.

L'enquête publique est notamment diligentée afin d'informer et de recueillir formellement l'avis des administrés et pour se prémunir du risque d'aller à l'encontre de leurs droits.

NOTICE EXPLICATIVE

1/ **Désaffectation** par volonté communale du critère de domanialité publique du parking existant sur la parcelle cadastrée section AM n°74 propriétés de la COMMUNE DE VILLEFONTAINE.

2/ **Déclassement** d'une partie de la parcelle cadastrée section AM n°74 pour transfert dans le domaine privé de la commune pour permettre la cession aux propriétaires des commerces contigus.

DESIGNATION DE PARCELLE A DECLASSER :

Il s'agit de le l'extrémité Sud de la parcelle cadastrée section AM n°74 sur une profondeur de 8m56 pour une superficie réelle totale de 59m².

BUT DU DECLASSEMENT

Permettre la cession de deux emprises distinctes de 42m² et 17m² après aménagement de trois emplacements de stationnement en échange des emprises acquises au droit des commerces.

DEMARCHES CONNEXES

DOCUMENT D'ARPENTAGE pour créer le parcellaire cadastral et permettre les échanges fonciers.

3/ **Classement** pour conférer le statut de voie communale des emprises acquises par la commune de Villefontaine sur les fonds cadastrés section AM n°75 et 76.

DESIGNATION DE PARCELLE A DECLASSER :

- L'emprise non bâtie sur la rue du 8 mai 1945 à extraire de la parcelle cadastrée section AM n°76 propriété SCI QUENTIM d'une superficie arpentée de 28m², à acquérir par la COMMUNE DE VILLEFONTAINE
- L'emprise non bâtie sur la rue du 8 mai 1945 à extraire de la parcelle cadastrée section AM n°75 propriété DRUNET d'une superficie arpentée de 80m², à acquérir par la COMMUNE DE VILLEFONTAINE

BUT DU CLASSEMENT

L'élargissement par la COMMUNE DE VILLEFONTAINE de la rue du 8 mai 1945 et l'aménagement de trottoirs et emplacements de stationnement au droit des commerces.

DEMARCHES CONNEXES

- Procédure contradictoire en date du 25 juillet 2023 en présence des parties et établissement d'un PROCES-VERBAL CONCOURANT A LA DELIMITATION DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES pour entériner les limites de propriété avec le domaine public au droit des parcelles cadastrées section AM n°75 et n°76 ainsi que l'Alignement de fait
- ARRETE D'ALIGNEMENT sur délibération du Conseil Municipal pour l'élargissement de la voie communale du 8 mai 1945 jusqu'à l'alignement de fait retenu au droit des parcelles cadastrées section AM n°75 et n°76
- DOCUMENT D'ARPENTAGE pour créer le parcellaire cadastral et permettre les échanges fonciers.

PLAN DE SITUATION **extrait de la carte IGN sans échelle**

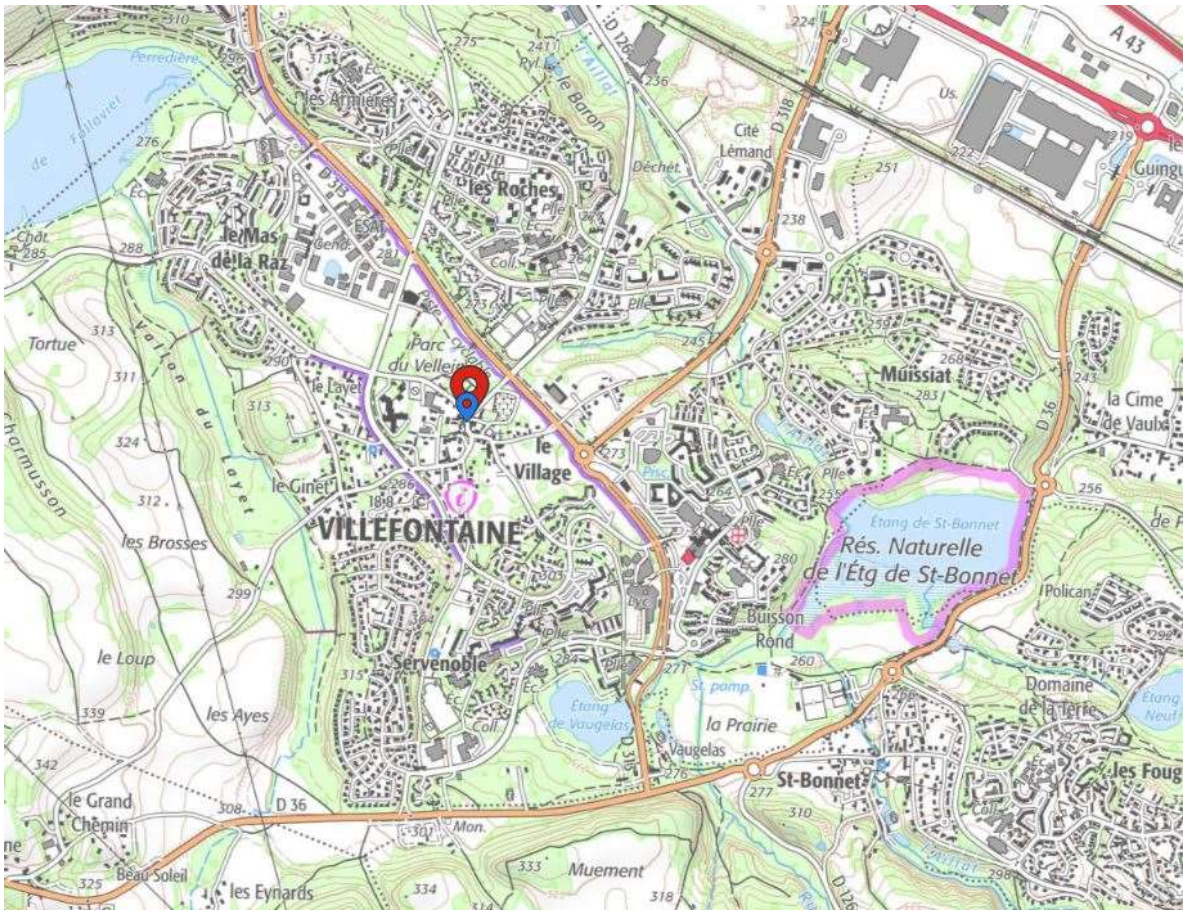

Cabinet CASSASSOLLES géomètres-expert à HEYRIEUX (Isère)
Mail : cabinet@cassassolles.fr / tel : 04 78 40 05 103

ORTOPHOTO **source geofoncier.fr sans échelle**

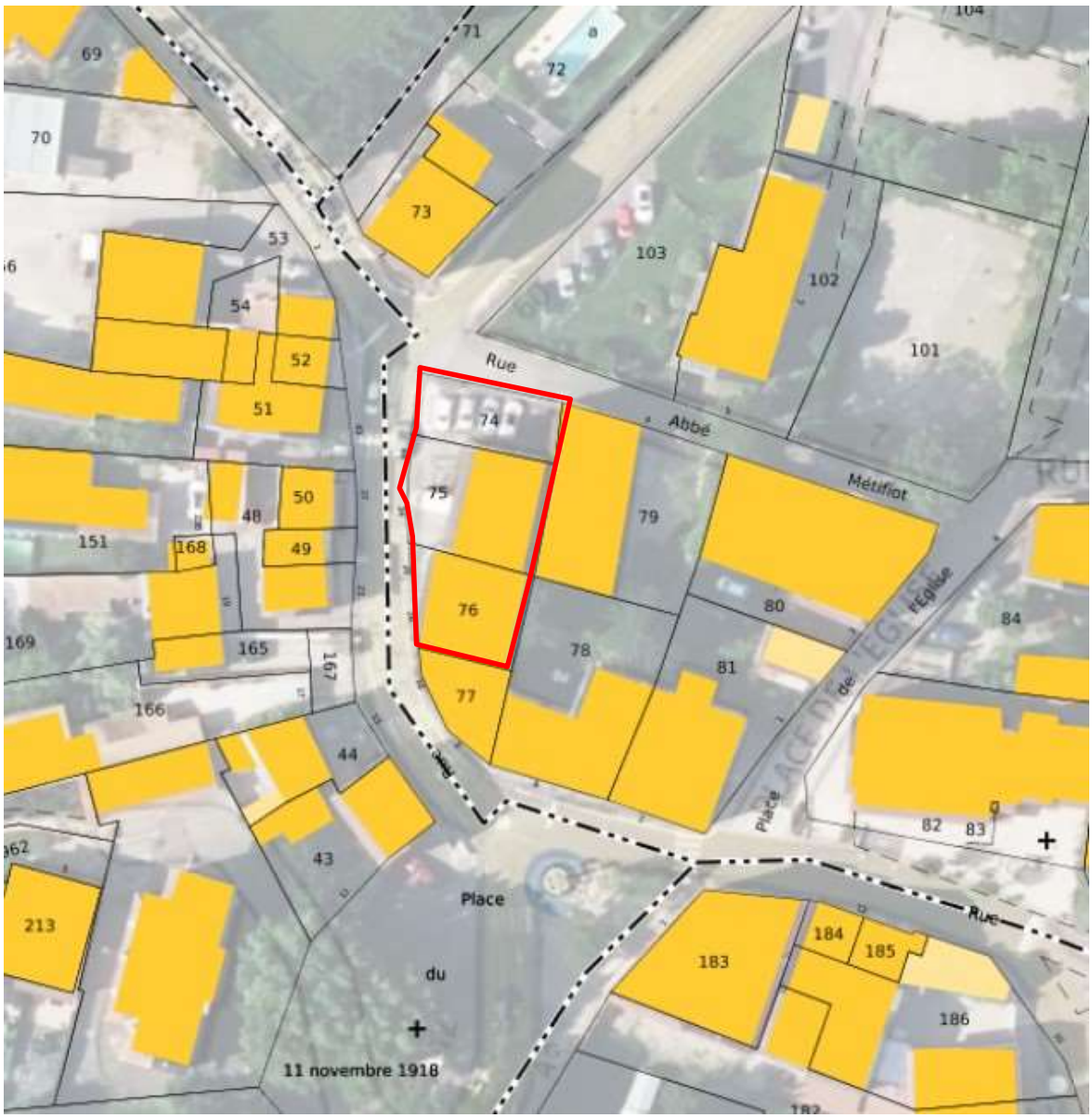

PLAN CADASTRAL **extrait sans échelle**

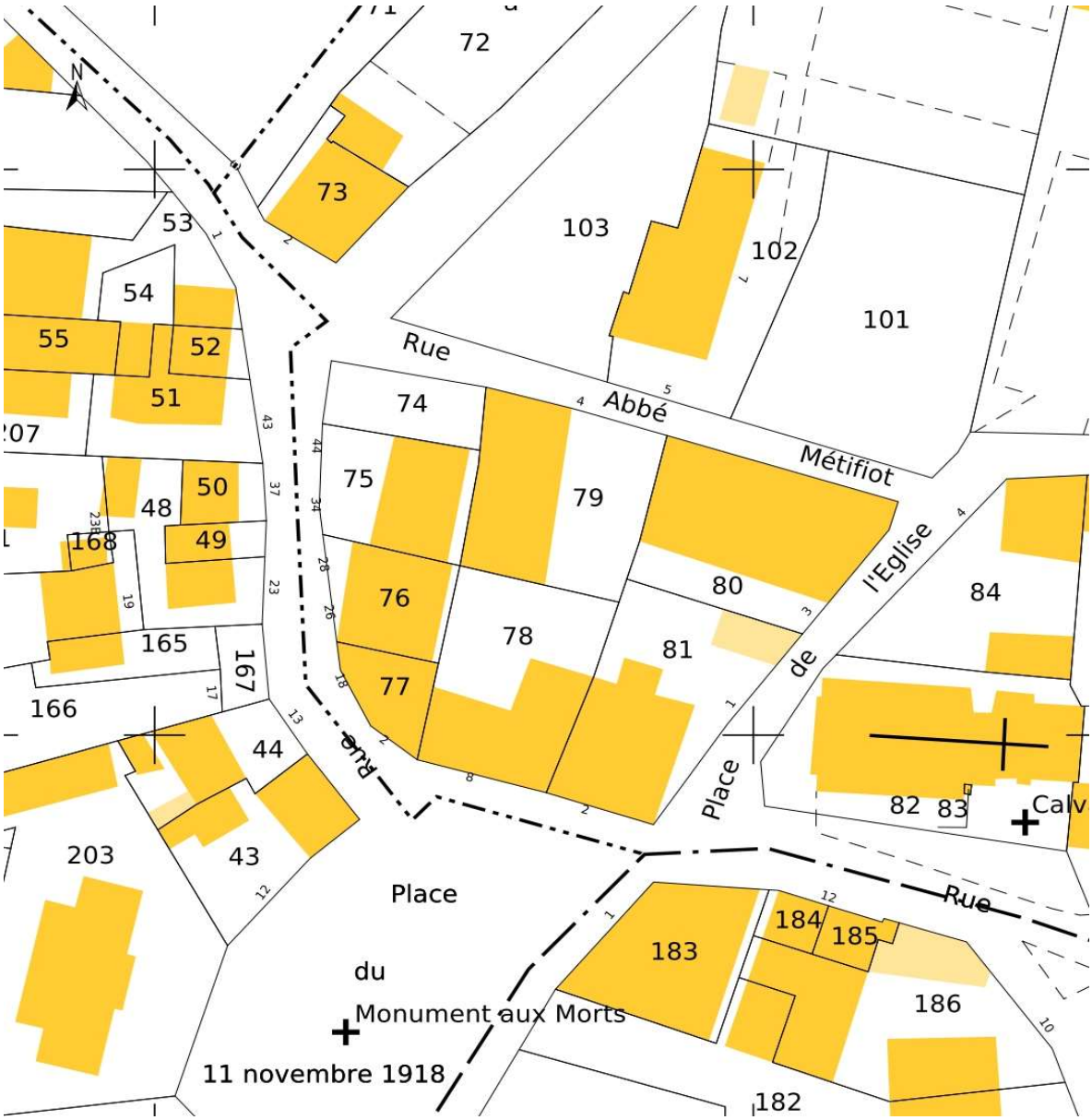

Cabinet CASSASSOLLES géomètres-expert à HEYRIEUX (Isère)
Mail : cabinet@cassassolles.fr / tel : 04 78 40 05 105

PLAN PARCELLAIRE

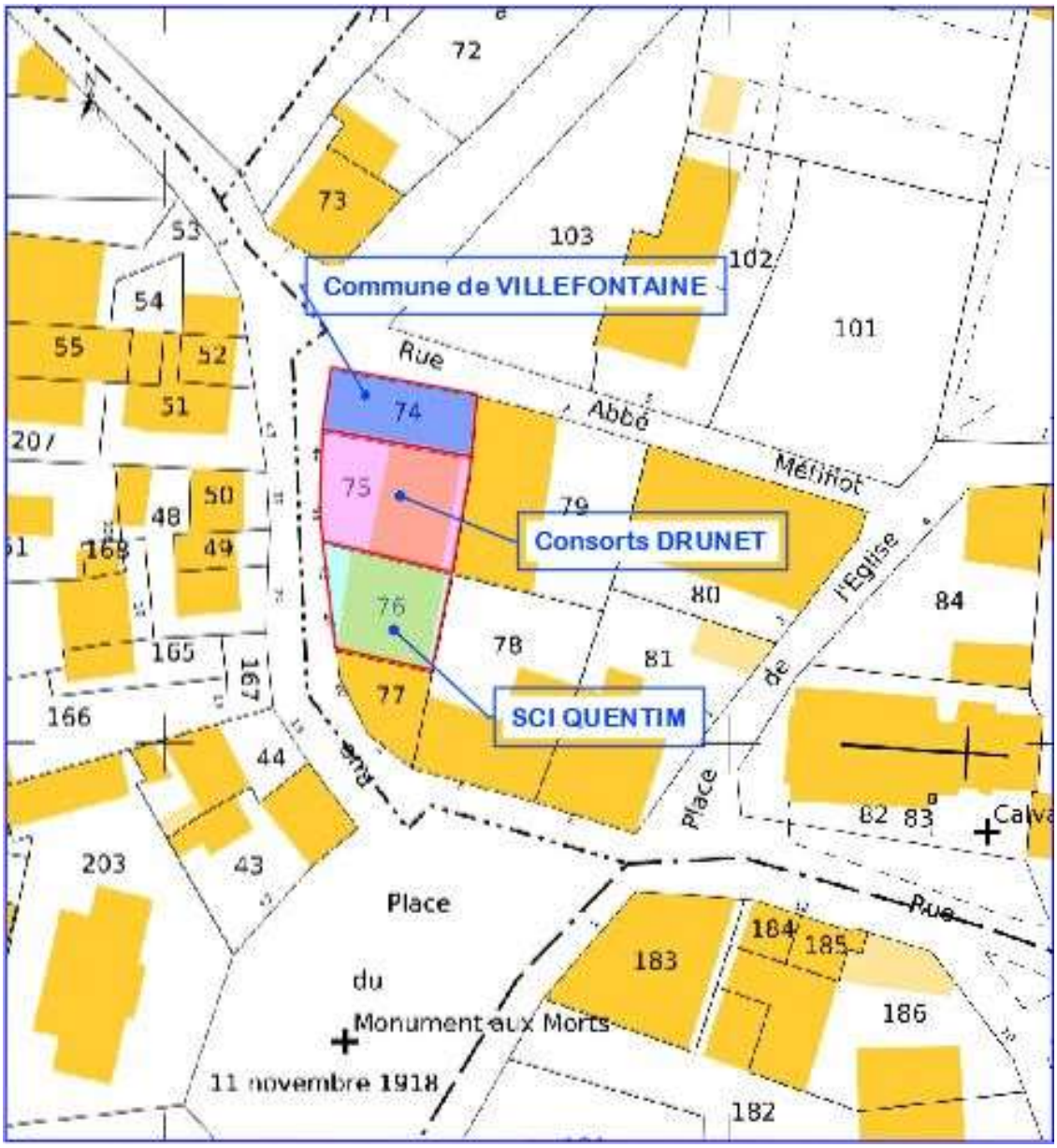

Cabinet CASSASSOLLES géomètres-expert à HEYRIEUX (Isère)
Mail : cabinet@cassassolles.fr / tel : 04 78 40 05 106

LISTE DES PROPRIETAIRES

Parcelle cadastrée section AM n°74

Sise 9009 rue du 8 mai 1945

Contenance cadastrale 0a 97ca

Propriété de : Commune de Villefontaine

Adresse : Hôtel de Ville à VILLEFONTAINE (38090)

Parcelle cadastrée section AM n°75

Sise 9001 rue du 8 mai 1945

Contenance cadastrale 1a 99ca

Propriété de :

DRUNET Carole née 22 juin 1967 à BOURGOIN-JALLIEU (Isère) nue propriétaire

Adresse : 95 rue de l'Eglise à VILLEFONTAINE (38090)

Et

DRUNET René né 29 octobre 1947 à JALLIEU (Isère) usufruitier

Adresse : 2 avenue du Vellein à VILLEFONTAINE (38090)

Parcelle cadastrée section AM n°76

Sise 9000 rue du 8 mai 1945

Contenance cadastrale 1a 45ca

Propriété de : SCI QUENTIM (siren 879269173)

Siège sociale : 5 route de Villefontaine à BONNEFAMILLE (38090)

PLAN DE DIVISION FONCIER

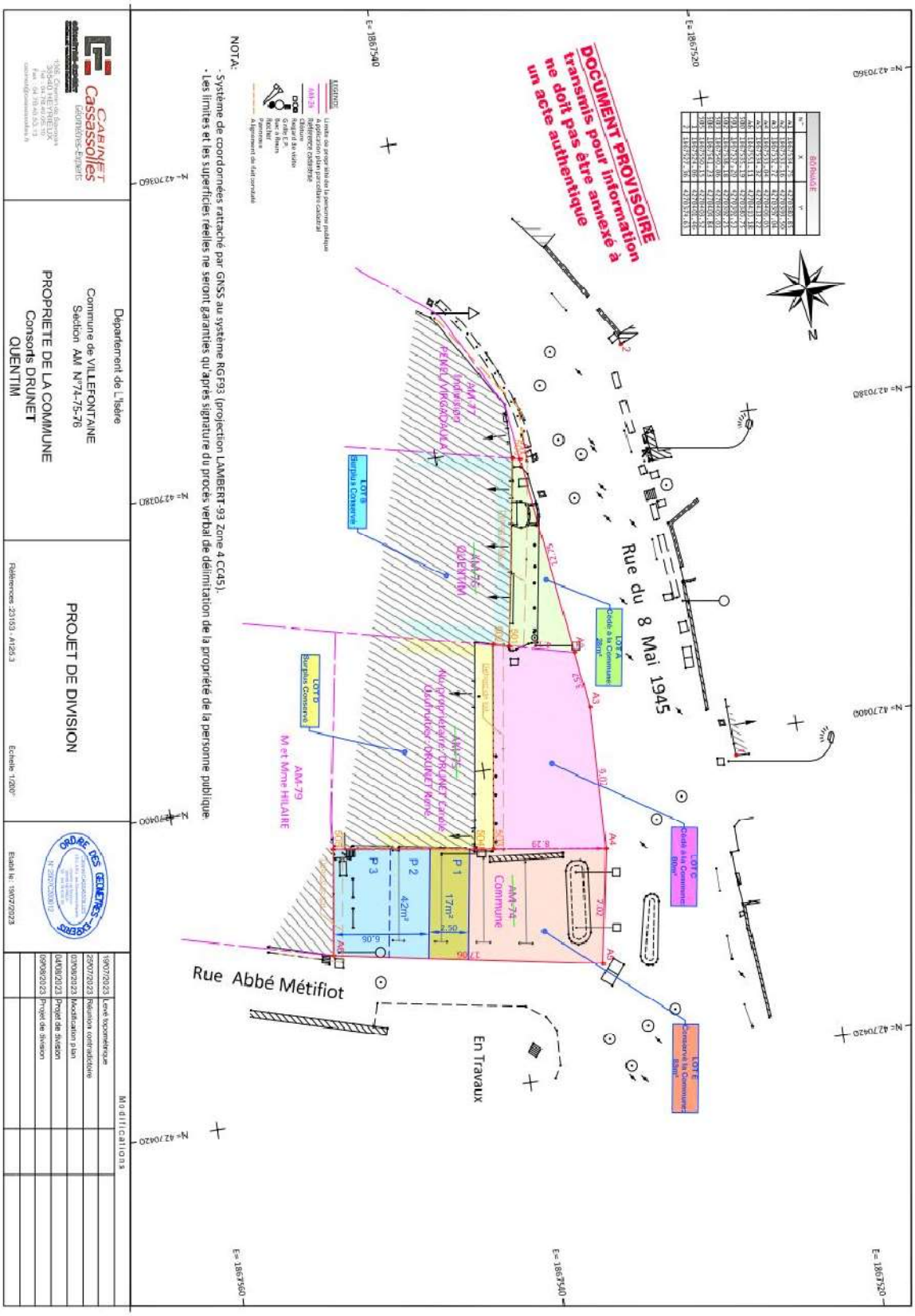

PHOTOGRAPHIES

Parking public existant sur la parcelle cadastrée section AM n°74 (source street View)

Stationnements privés existants au droit des commerces
sur les parcelles cadastrées section AM n°75 et 76 (source street View)

DOCUMENT D'ARPENTAGE PROJETE

Commune : 038553
Villefontaine

Numéro d'ordre du document d'arpentage
.....
Document vérifié et numéroté le .....
A .....
Par .....

Section : AM
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 2003

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A – D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B – En conformité d'un piquetage : .....effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 9/08/2023 .....par M M. CASSASSOLLES géomètre à HEYRIEUX.....
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
A HEYRIEUX..... , le 9/08/2023.....

23153 A 125.3

Cachet du rédacteur du document :

Document dressé par
Jean CASSASSOLLES.....
à HEYRIEUX.....
Date 09/08/2023.....
Signature :

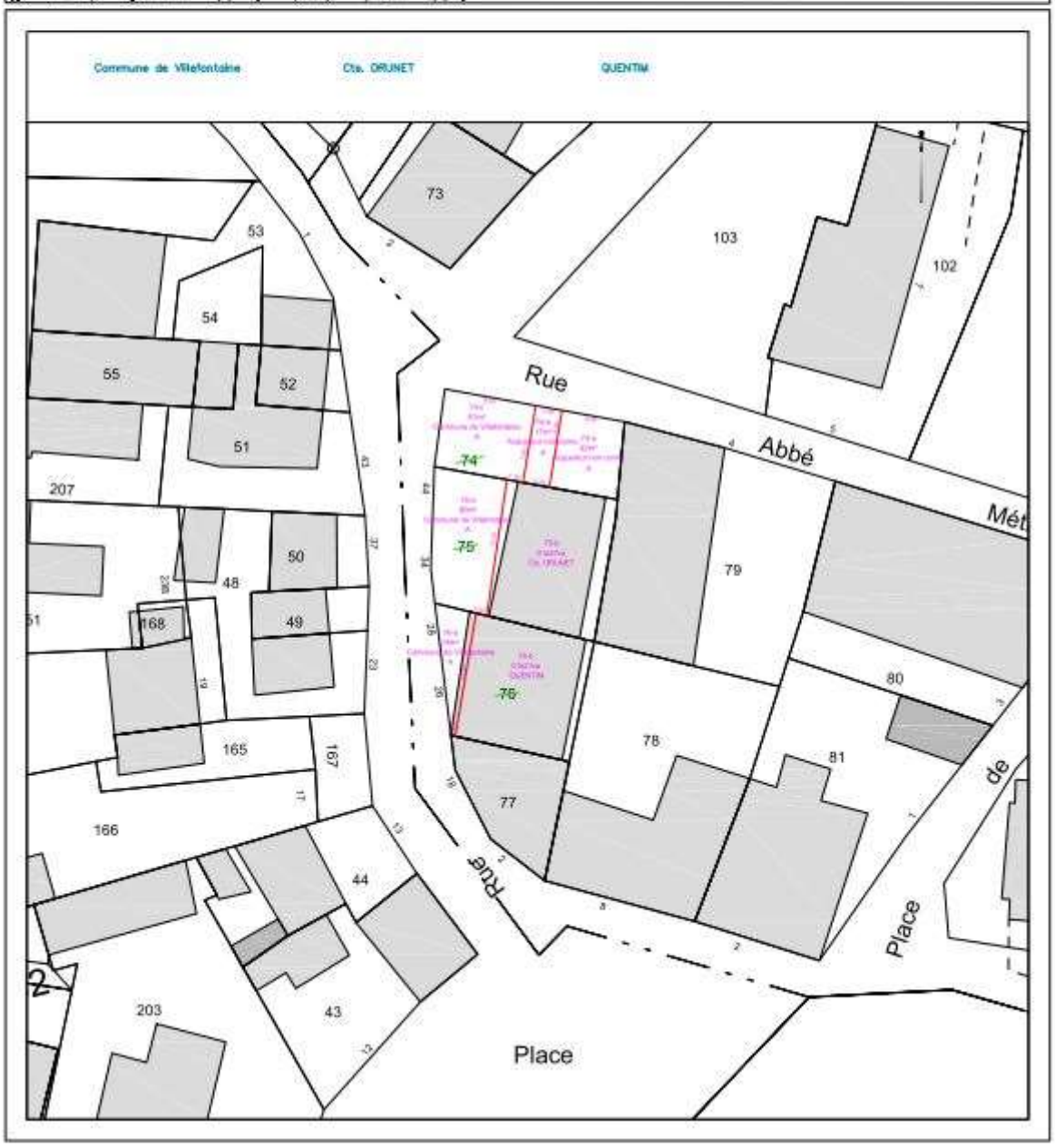

Cabinet CASSASSOLLES géomètres-expert à HEYRIEUX (Isère)
Mail : cabinet@cassassolles.fr / tel : 04 78 40 05 1010
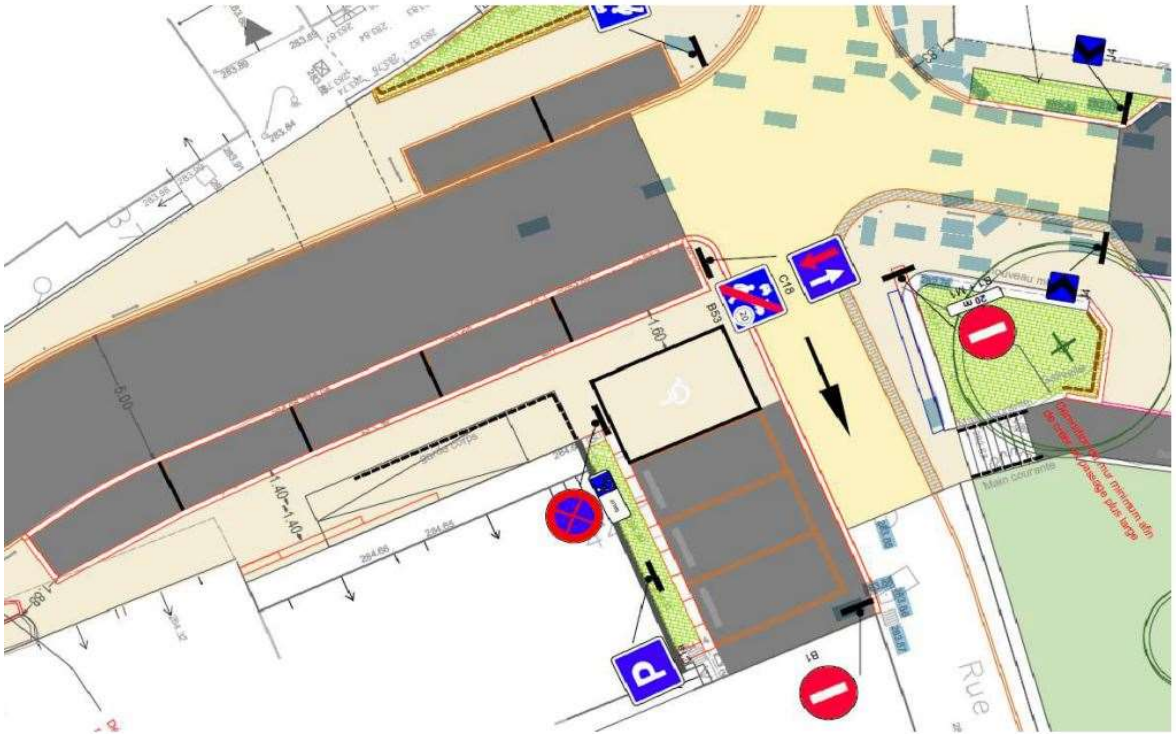
PROJET D'AMENAGEMENT